Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Orange	**Arrdt**	7ème
Nom de site	QUAI BRANLY	**Numéro**	95U7
Adresse du site	6-8 rue du Général Camou	**Hauteur**	R + 10 (31,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec remplacement des 3 antennes existantes et ajout de 3 antennes en réserve		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**06/10/2015**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**06/08/2020**
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	**06/10/2020**
Historique et contexte	

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°-150°-270° (800/900/900/1800/2100/2100/2600 MHz) par 3 antennes panneaux azimuts 20°-150°-270° (700/800/900/900/1800/2100/2100/2600 MHz) et ajout de 3 antennes panneaux inactives azimuts 20°-150°-270°.		
Distance des ouvrants	Néant dans un rayon de 10 m	**Tilts (degrés)**	*5° à 10°*
Estimation	**20° < 4V/m ; 150° < 4V/m ; 270° < 3V/m**	**Vis-à-vis (25m)**	R+4
Divers			

Incidence visuelle	
Intégration antennaire	remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes et ajout de trois antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	33,57 m azimut 20°; 35,07m azimut 145° ; 34,77 m azimut 270° pour les antennes actives 35,17 m azimut 20°;36,67 m azimut 145° ; 36,37m azimut 270° pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier		
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		**Favorable** ☐	**Défavorable** ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes

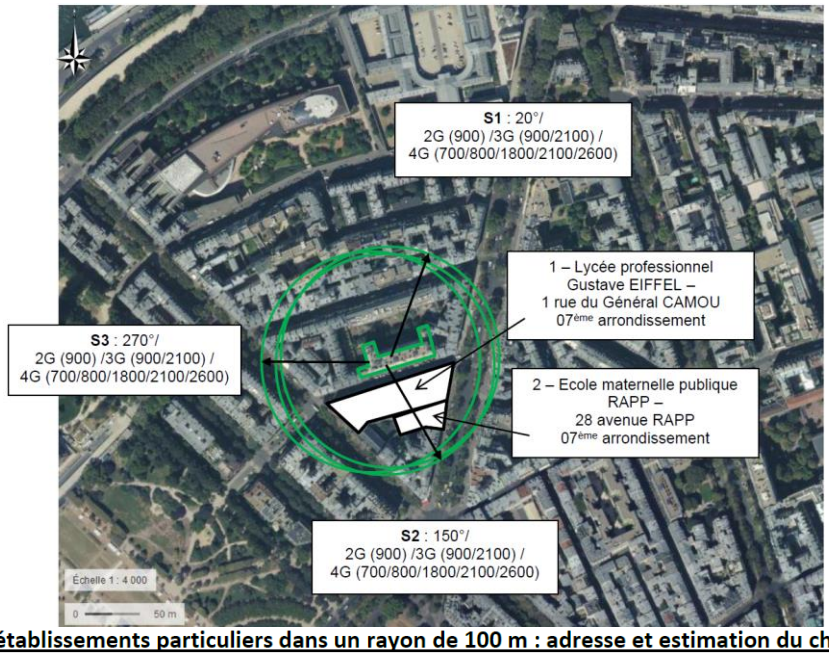

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Lycée professionnel Gustave EIFFEL	1 rue du Général CAMOU 75007 PARIS	H=21m	Oui	27 m	< 1V/M
2	Ecole maternelle publique RAPP	28 avenue RAPP 75007 PARIS	H=11.5m	Oui	59.5 m	< 1V/M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

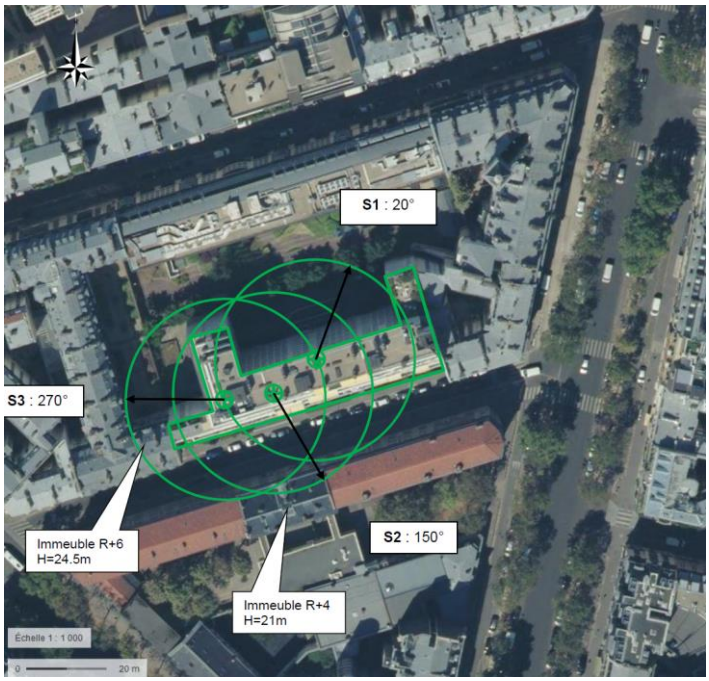

Simulation et conformité au seuil de la Charte

1. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25,50m.

2. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25,50m.

3. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 e 3V/m. La hauteur correspondante est de 19,50 m.

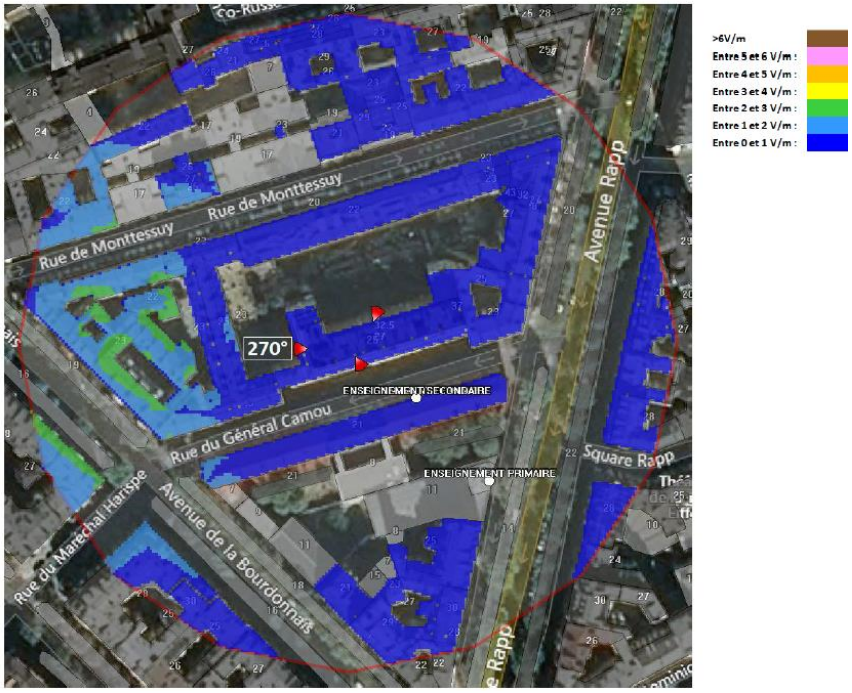

	Azimut 20°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur en mètre (m)	25,50	25,50	19,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Prise de vue n°2 : Vue face au 30 avenue RAPP.
Etat de l'existant :

Etat projeté :

Vue des Azimuts

AZIMUT 20°

AZIMUT 150°

AZIMUT 270°